



Bièvre Liers  
Environnement

## A l'attention des candidates et candidats aux élections régionales des 21 et 28 mars 2004

### **POUR UNE EUROPE ET DES REGIONS SANS OGM**

- Parce que la coexistence entre cultures biologique, de qualité, conventionnelle et transgénique est impossible.
- Parce que subsiste de nombreux vides juridiques notamment sur la protection des semences conventionnelles et biologiques et l'absence d'un cadre qui fixe les responsabilités en cas de contamination.

**Nous vous demandons :**

- Que votre région s'engage dans la dynamique des autres régions européennes qui se sont déjà déclarées "libre d'OGM"
- Que soit organisé au sein de votre région et avant toute décision politique, un réel débat public : démocratique, représentatif, équilibré et décentralisé.

**Et tant que ce débat n'aura pas eu lieu, nous demandons que toute autorisation pouvant conduire à la levée du moratoire européen soit gelée.**

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) aux élections régionales de mars 2004, afin de participer pleinement à la vie politique et démocratique de votre collectivité et veiller à la représentativité de l'expression publique. Or si vous êtes élu(e)s, vous prendrez votre fonction sensiblement le jour où le conseil des ministres de l'Union européenne décidera de casser ou non le moratoire sur les OGM en place depuis 1998, au prétexte que les règlements sur l'étiquetage et la traçabilité sur les aliments suffisent, alors qu'ils demeurent aléatoires et incomplets. Les décisions prochaines seront donc importantes, car un accord favorable à la levée du moratoire serait irréversible. D'autant que de nombreux vides juridiques subsistent autour de la protection des semences conventionnelles et biologiques, de la responsabilité en cas de contamination des cultures sur de grandes échelles.

Ce débat vous concerne, puisque plusieurs régions européennes se sont déclarées tout récemment "libre d'OGM" et s'accordent le droit de refuser toutes cultures transgéniques sur leur territoire. Cette position s'explique par le simple fait que la coexistence entre les cultures biologiques, conventionnelles et transgéniques, s'avère impossible, sauf au prix de contraintes techniques énormes, coûteuses et de concessions irrecevables comme l'acceptation volontaire de seuil de contamination sur les semences et les produits.

C'est pourquoi, Madame, Monsieur, si vous étiez élu(e) conseiller(e) régional(e), ou engagé(e) à exercer des responsabilités effectives de gestion et de prises de décision politiques pour votre région, nous vous demandons d'engager votre région dans la dynamique des autres régions européennes<sup>1</sup> qui se sont déclarées "libre d'OGM", comme les régions Aquitaine et Limousin. C'est un acte qui, s'il n'a pas encore

<sup>1</sup> Aux deux régions françaises, s'ajoutent les régions de la Haute Autriche et Salzbourg pour l'Autriche, les Marches et la Toscane pour l'Italie, le Pays-Basque espagnol, le Pays de Galles, le Thrace-Ropodi pour la Grèce et Schleswig-Holstein pour l'Allemagne. Une prochaine conférence se tiendra au printemps 2004 en Haute Autriche sur l'élargissement de cette démarche aux autres régions européennes.

la valeur juridique escomptée, se traduirait comme un acte politique majeur vis-à-vis de ceux qui considèrent le développement des OGM comme inéluctable. Cette démarche est relayée à l'échelle communale, puisque près de 1500 communes ont déjà pris en France des initiatives pour interdire les OGM sur leur territoire. Cette démarche n'est pas le fruit du hasard, ce n'est pas non plus l'expression d'un groupuscule de marginaux ou d'obscurantistes, mais bien la volonté de plus de transparence. A ce jour, la seule réponse des pouvoirs publics a été de traduire certains maires devant les tribunaux administratifs ou d'ignorer l'expression souvent unanime d'un conseil municipal.

, qui représente près du tiers des agriculteurs de France, ne cesse d'alerter les décideurs politiques français et européens de ne pas s'engager sur une voie qui aurait des conséquences irréversibles certaines. Les raisons de ce refus sont multiples, mais nous pouvons insister sur quelques-unes :

1. La grande majorité des agriculteurs et des consommateurs n'ont jamais été demandeurs d'OGM, ni pour cultiver des plantes transgéniques, ni pour consommer une alimentation génétiquement modifiée. Les OGM ne présente à cette date aucun avantage et aucun intérêt.
2. Si les risques encourus sont pour certains déjà connus (dissémination, pollution par flux de gènes,...), d'autres sont par contre encore à découvrir (impacts sur la santé par exemple). Le cas de certains états du Canada ou du Mexique devraient nous faire réfléchir. Dans ces régions, les taux de contamination sont tels que la pratique du colza bio est devenue impossible et que le berceau d'origine du maïs est pollué en son cœur même.
3. A ces impacts environnementaux et aux atteintes à la biodiversité viennent s'ajouter des facteurs économiques et juridiques pervers qui contraignent les agriculteurs à déclasser leurs produits, au prétexte qu'ils ne respecteraient pas les cahiers des charges et introduiraient une dépendance directe vis-à-vis des firmes détentrices de gènes brevetés.
4. Les OGM sont incompatibles avec les demandes exprimées par la société : production de qualité, respect des territoires, protection de la biodiversité. Ces cultures ne visent qu'à soutenir et à accélérer une agriculture toujours plus industrialisée et mécanisée, faciliter l'agrandissement des exploitations ainsi qu'à réduire les assolements à la monoculture.

Pour ces quelques raisons, nous refusons cette orientation, car elle est synonyme de fuite en avant, du dénie a minima de démocratie. Accepter les OGM, reviendrait à plier devant la volonté d'une minorité d'imposer coûte que coûte une technologie qui n'a rien à voir avec de l'agronomie, ne répond en rien aux nouvelles aspirations de la société et ne profite qu'à quelques sociétés et à leurs actionnaires.

En France, en 1998 et en 2002, deux débats ont été organisés, sans répercussions politiques réelles. Ces débats avaient été organisés sous la pression d'actions de terrain, en particulier pour dénoncer des essais de cultures transgéniques en plein champ. Ces actions ont donc eu le mérite de poser et d'ouvrir le débat. Mais, les tribunaux furent encore la seule réponse donnée par les pouvoirs publics à plusieurs militants poursuivis pour des actions (certains d'entre eux sont aujourd'hui en prison ou le seront peut-être prochainement) pour avoir voulu alerter l'opinion publique, dénoncer l'opacité, faire appliquer le principe de précaution. La France est le seul pays européen où l'on criminalise des organisations et où l'on emprisonne les personnes ayant voulu faire appliquer un autre principe inscrit dans la juridiction européenne, celui de l'état de nécessité de pouvoir vivre dans un environnement sain. Sans ces actions, il n'y aurait jamais eu de débats sur les OGM. Votre région serait peut-être même déjà devenue une vaste étendue de cultures transgéniques, supplantant d'autres cultures inscrites dans une démarche de qualité, respectueuse des terroirs, de l'environnement et de l'emploi agricole.

Par ce courrier, nous vous demandons de vous engager dès à présent et publiquement pour dès votre élection, soit enfin organisé au sein de votre région, un réel débat public : démocratique, représentatif, équilibré et décentralisé. En attendant, nous demandons le gel de toute nouvelle autorisation et décision politique pouvant conduire à la levée du moratoire, tant que ce débat public n'a pas eu lieu.

Très cordialement.

2004.